

Zeitschrift: Magazine aide et soins à domicile : revue spécialisée de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile

Herausgeber: Spitex Verband Schweiz

Band: - (2018)

Heft: 1

Artikel: Plus de personnel avec moins de subventions

Autor: Gumy, Pierre

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-852796>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Plus de personnel avec moins de subventions

Mandatée par la Conférence des maires du Jura bernois, une étude montre clairement la nécessité de plus de personnel pour répondre à la demande croissante en aide et en soins à domicile ces prochaines années. Des résultats qui viennent alimenter le débat alors que le canton opte pour une politique d'allégement budgétaire touchant directement le secteur de l'aide et des soins à domicile (ASD).

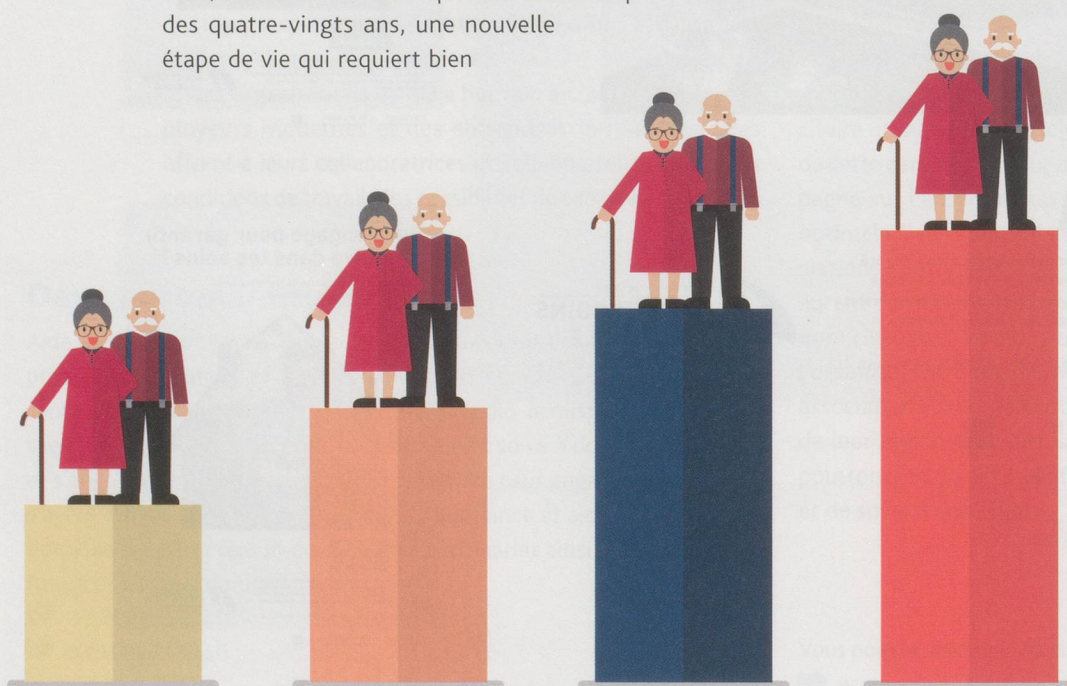
Pour les soins de longue durée ainsi que l'aide pratique à domicile et l'encadrement social, les organisations d'aide et de soins à domicile ont travaillé 21 millions d'heures en 2016 en Suisse. Près de 80% de ces prestations étaient dédiées à des personnes âgées de 65 ans et plus dont 60% pour celles de plus de 80 ans. Selon l'étude mandatée par la Conférence des maires du Jura bernois, entre 2011 et 2015, les prestations d'aide et de soins à domicile ont augmenté d'un tiers au niveau national alors que la population âgée de 65 ans et plus s'est élargie de seulement 12% dans le même laps de temps. Pour expliquer l'augmentation du nombre de prestations, il faut comprendre que, parmi ces 12%, nombreux sont ceux qui ont franchi le cap des quatre-vingts ans, une nouvelle étape de vie qui requiert bien

souvent une aide et des soins particuliers à domicile. «Nous avons demandé cette enquête afin d'évaluer les besoins de la population âgée en prestations d'aide et de soins à domicile. Les résultats viennent confirmer nos propres hypothèses», étaye Gérard Bonvallat, directeur adjoint et responsable de la consultation sociale de Pro Senectute Arc Jurassien, association mandatée pour l'élaboration d'un rapport basé sur les résultats de cette enquête.

Dix équivalents plein temps supplémentaires chaque année

L'étude mentionne des résultats éclairants: si la population

suisse entre 65 et 79 ans va croître de 40% d'ici 2030, celle dépassant les quatre-vingts ans augmentera de 60%. Ces quelques chiffres permettent de mieux appréhender ce que signifie le vieillissement de la population, mais également les enjeux pour le personnel d'aide et de soins à domicile du Jura bernois. Car c'est bien ici le but de l'étude mandatée par la Conférence des maires de cette région. Avec 44% d'augmentation de la population de plus de quatre-vingts ans, le Jura bernois connaît un vieillissement démographique moins important que la



moyenne nationale, mais l'étude montre que cette croissance, bien que modérée, signifie tout de même 53 000 heures de prestations supplémentaires des services d'ASD d'ici 15 ans.

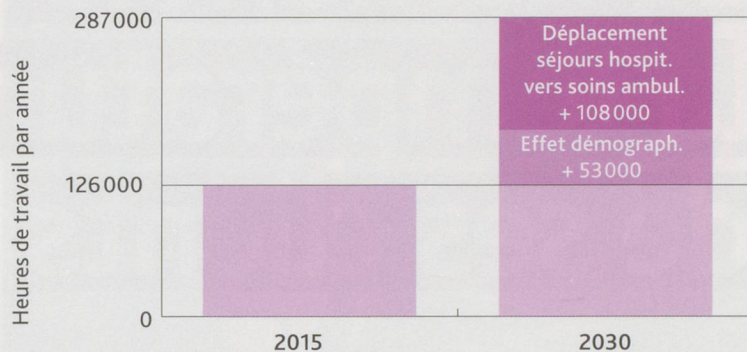
De plus, le Canton de Berne fixe un contingent de personnel en EMS, ce qui limite le nombre de personnes pouvant y être accueilli. Dans le Jura bernois, cette restriction touchera vraisemblablement environ 230 personnes âgées d'ici 2030. Et, au vu de leur grand âge, ce n'est pas exclu que ces personnes doivent alors faire appel à de nombreuses prestations des services d'aide et de soins à domicile pour pouvoir demeurer chez elles. Selon l'étude menée par l'entreprise Infraconsult, ce seul déplacement de la prise en charge des EMS vers les services de soins ambulatoires pourrait représenter deux fois plus de nouveaux clients que celui déjà prévu par l'évolution démographique. Au total, cela correspondrait alors à 161 000 heures de prestations supplémentaires par rapport à aujourd'hui. Pour pouvoir répondre à cette demande, les services d'aide et de soins du Jura bernois devraient créer au minimum 150 nouveaux postes à temps plein d'ici là, ce qui signifie plus de 10 places de travail supplémentaires par année.

Plus de prestations, moins de subventions

Les résultats de cette enquête mettent en lumière l'ampleur du défi qui attend les services d'aide et de soins à domicile du canton de Berne depuis que le Grand Conseil a décidé un allègement budgétaire privant, dès 2019, les services d'ASD d'une partie des subventions de l'Etat (voir encadré). «Dix nouveaux postes de travail par année rien que pour le Jura bernois, il est vrai que les chiffres sont impressionnants. Mais c'est une réalité que nous vivons déjà au quotidien: la demande en prestations évolue et augmente constamment. Le besoin en personnel qualifié se fait donc toujours sentir plus fortement», explique Noëlle Poffet, responsable du service d'aide et de soins du Bas-Valais. Pour elle, même si les chiffres de l'enquête sont clairs, la politique budgétaire du canton rend l'avenir passablement flou. «L'allègement budgétaire décidé par le canton, qui représente une diminution de plus d'un tiers du budget alloué pour subventionner notre obligation de prise en charge, nous contraint cependant à avancer prudemment lorsqu'il s'agit d'embaucher. De plus, la participation des clients sera augmentée à son maximum dès avril 2018, soit 15.95 CHF par jour. Une partie de la clientèle va peut-être refuser certains soins et la facturation va automatiquement se compliquer.»

Pour le directeur adjoint de Pro Senectute Arc Jurassien, le taux d'hospitalisation risque donc d'augmenter faute de personnel suffisant pour une prise en charge ambulatoire. «Nous travaillons d'ores et déjà à l'élaboration de solutions. Il faut désormais renforcer encore plus la collaboration et les partenariats entre les communes afin de soute-

Prestations de l'ASD du Jura bernois, en 2015 et en 2030



Source: Infraconsult AG, Daniel Hornung

nir des projets en faveur des personnes âgées ou fragilisées, comme la construction de logements adaptés. Les jeunes retraités, qui s'occupent souvent à la fois de leurs petits-enfants ainsi que de leurs parents ayant atteint un âge très avancé, seront une population qu'il faudra soutenir d'autant plus dans leur engagement bénévole ou comme proches aidants.»

Pierre Gumy

Allègement budgétaire dans le canton de Berne

red. Fin novembre 2017, le Grand Conseil bernois s'est penché sur les mesures d'économies prévues dans le secteur du maintien à domicile. Le Conseil-exécutif avait planifié, pour 2018, une réduction de huit millions de francs dans le domaine de l'obligation de prise en charge. Le Grand Conseil a toutefois suivi la proposition de la Commission des finances et décidé que les économies ne devraient être réalisées qu'à partir de 2019 à raison de six millions de francs. Les organisations d'aide et de soins à domicile (ASD) ont donc obtenu plus de temps pour mettre sur pied un nouveau système de rétribution. Le Grand Conseil a approuvé l'augmentation de la participation des clients proposée par le Conseil-exécutif au maximum possible, à savoir 15.95 CHF par jour. Le Conseil-exécutif en attend des recettes supplémentaires d'un montant net de 13 millions de francs. Pour de nombreux clients de l'ASD, cette hausse représente un surcoût considérable des prestations d'ASD.